



Séance du 18 septembre 2014 à 19 heures

Commune de Cahors – Salle Henri Martin

Aujourd'hui, Jeudi dix-huit septembre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors –Salle Henri Martin

Etaient présents :

58 titulaires dont 4 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit)
procuration de M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme LASFARGUES
Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit) procuration de Mme
FAUBERT Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN
JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. TESTA Francesco
(tit), M. COLIN Henri (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOCK
Martine (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M.
COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX
Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC
Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit) procuration de Mme DESSERTAINE
Brigitte (tit),

CATUS
CIEURAC
COURS

M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François
(sup),

FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
PRADINES

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. MARRE Denis (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-
CAVELLE Véronique (tit),

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. BORIES Olivier (tit),
M. DESTRUEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit),
M. LAVAU Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

DIRECTION TECHNIQUE – Voirie

Objet : Programme voirie 2014 – Délégation de maîtrise d'ouvrage et participation financière pour l'aménagement du quartier de la Vernière à Catus

A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 18 septembre 2014
Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Rédacteur : Denis MONTPEZAT
Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2014 – Délégation de maîtrise d’ouvrage et participation financière pour l’aménagement du quartier de la Vernière à Catus

Mesdames, Messieurs,

La commune de Catus, membre du Grand Cahors, a engagé un programme d’embellissement de son quartier de la Vernière (réfection des réseaux enterrés – construction de caniveaux, de trottoirs et d’espaces publics – reconstruction des chaussées).

Ce programme intègre la réfection des revêtements des voies reconnues d’intérêt communautaire en enrobés bitumineux qui améliorent le confort de circulation et l’esthétique du centre bourg par une meilleure qualité du revêtement.

La Communauté d’agglomération a inscrit dans son programme d’investissement 2014 la réfection des revêtements de chaussée du quartier de la Vernière de Catus selon des techniques d’enduits bitumineux identiques à l’existant.

Pour les travaux de voirie d’intérêt communautaire, la commune participera donc au financement des travaux de construction d’aménagements neufs et de la plus-value pour les enrobés bitumineux.

Par ailleurs, cette opération ne peut pas être scindée pour des contraintes techniques de réalisation des travaux.

Pour cette opération à caractère urbain et esthétique, la maîtrise d’ouvrage doit être déléguée par notre groupement à la commune de Catus pour une gestion globale des travaux (voirie, trottoirs, réseaux, signalisation, mobilier).

Le plan de financement est le suivant :

Montant total HT des travaux	72 000 €
Part du Grand Cahors HT	35 000 €
Part de la commune de Catus HT	37 000 €

J’ai donc l’honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De déléguer la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors à la commune de Catus pour les travaux d'aménagement du quartier de la Vernière ;
- a- D'autoriser la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de participation financière du Grand Cahors aux travaux de réfection de la chaussée de la voie d'intérêt communautaire, ci annexée ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE